



2017 - 2018

À la découverte du parc national Banff



Also available in English

S. Munn



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



S. Munn

NOTRE RÉCIT

En 1883, comme les Autochtones l'avaient fait bien avant eux, trois travailleurs ferroviaires tombèrent sur une série de sources thermales sur l'épaule inférieure de ce qui est aujourd'hui le mont Sulphur. Il y a fort à parier qu'ils posèrent leurs pelles et leurs pioches, enlevèrent leurs vêtements poussiéreux et glissèrent avec gratitude dans ces eaux chaudes pour soulager leurs muscles endoloris. Deux ans plus tard, au moment où le Canada achevait son chemin de fer transcontinental, sir John A. Macdonald, le tout premier des premiers ministres du pays, transforma en réalité un nouveau rêve national – la création du premier parc national du Canada – en mettant de côté les sources thermales Cave and Basin et une parcelle de terrain de 26 km² pour en faire une petite réserve protégée. Au-delà d'un siècle plus tard, le parc attire chaque année des millions de visiteurs venus découvrir la beauté naturelle spectaculaire de Banff et de Lake Louise, pas moins de sept lieux historiques nationaux et une abondance d'espèces sauvages, petites et grandes – depuis la physe des fontaines de Banff jusqu'à l'emblématique grizzli. Heureux mariage d'initiatives de conservation innovatrices et d'aventures pétulantes, le plus ancien des parcs nationaux du Canada offre des montagnes de possibilités.

SOYEZ DE LA FÊTE AVEC PARCS CANADA!

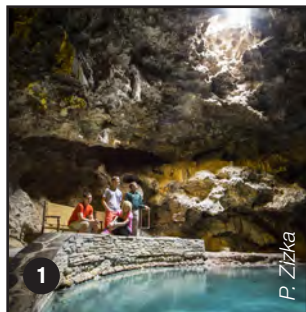
En 2017, nous fêtons le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, et Parcs Canada vous invite à prendre part aux festivités! Profitez de l'entrée gratuite dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation pendant toute l'année. L'aventure, le plaisir en famille ou tout simplement un court répit du quotidien, voilà ce qui vous attend dans plus de 200 aires protégées disséminées d'un océan à l'autre.

Dans le parc national Banff, montrez votre carte d'entrée découverte de Parcs Canada pour avoir accès gratuitement au lieu historique national Cave and Basin et au lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff. Votre carte d'entrée vous permet aussi de profiter d'activités d'interprétation instructives et captivantes.



CANADA 150





1 LIEU HISTORIQUE NATIONAL CAVE AND BASIN

Un bouillonnement de nature, de culture et d'histoire à quelques pas de l'avenue Banff! Architecture impressionnante, eaux minérales vaporeuses et caverne souterraine à l'origine d'un concept audacieux, le berceau des parcs nationaux du Canada. Activités familiales et programme interactif (p. 6).

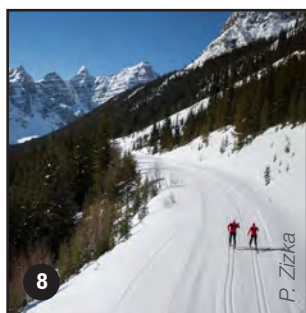


2 PROMENADE DE LA VALLÉE-DE-LA-BOW (ROUTE 1A)

Ouverte à l'année, cette route panoramique de 48 km entre Banff et Lake Louise est la destination par excellence pour l'observation de la faune, les pique-niques, l'apprentissage et la randonnée. Profitez de campings rustiques, de chalets uniques en leur genre ou d'une randonnée dans le canyon Johnston (p. 5).

3 PROMENADE DES GLACIERS

Ne manquez pas cette célèbre promenade de 230 km, qui traverse le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes, une aire protégée de l'UNESCO! La route serpente entre des glaciers anciens, des pics rocheux spectaculaires, des lacs émeraude et des vallées immenses (p. 5).

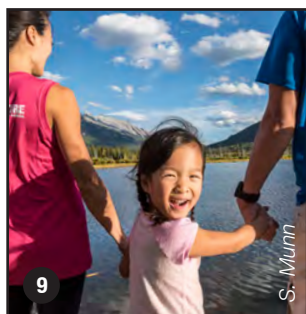


4 BOUCLE DU LAC-MINNEWANKA

Visitez une chute, un lac glaciaire, les ruines d'une ville houillère et un joli canyon. Le lac Minnewanka, le plus grand plan d'eau du parc, est idéal pour la navigation de plaisance, les pique-niques, le vélo sur route, la randonnée, le ski de fond ou la marche hivernale (p. 6).

5 SOURCES THERMALES UPPER HOT SPRINGS DE BANFF

Les baignades dans les sources thermales Upper Hot Springs s'inscrivent dans une tradition de longue date. Détendez-vous au pied de pics déchiquetés dans une piscine extérieure alimentée par des eaux chaudes et riches en minéraux. Les sources thermales sont ouvertes tous les jours de l'année. Il y a un café et une boutique de cadeaux sur place (p. 6).



6 LAC LOUISE

Le glacier Victoria et le lac Louise – les deux attractions les plus photographiées des Rocheuses canadiennes – sont des destinations idéales pour toute une panoplie d'activités : randonnées emblématiques, canotage, excursions équestres, escalade et observation de panoramas saisissants. Pendant l'été, visitez le lac Louise et le lac Moraine avant 9 h ou après 19 h pour éviter les foules (p. 7).

7 SENTIER DE L'HÉRITAGE

Des routes et des sentiers asphaltés qui s'enchaînent sur 29 km depuis le centre d'information touristique de Travel Alberta à Canmore. Cyclistes, promeneurs et coureurs peuvent pique-niquer, explorer Banff et les lacs Vermilion ou parcourir d'autres sentiers adjacents tout en profitant de vues splendides.

8 LAC MORAINÉ

Appelée *vallée des Dix Pics*, cette zone alpine offre de multiples possibilités de randonnée, de canotage et de photographie. En hiver, la route du Lac-Moraine est fermée à la circulation et se transforme en une piste de ski de fond fort appréciée (p. 7).



9 PROMENADE DES LACS-VERMILION

À pied, à vélo ou en voiture, explorez cette route asphaltée de 4,3 km ouverte à l'année. Les possibilités d'observation de la faune, les moyens d'apprentissage et les panoramas spectaculaires y abondent. Détendez-vous sur les quais et les bancs et photographiez l'emblématique mont Rundle (p. 6).

10 GRANDE AVENTURE DE CAMPING CANADIENNE

Tout comme l'observation des paysages majestueux, le camping offre des expériences exaltantes. Les possibilités sont variées, depuis des aires rustiques dans des coins boisés jusqu'à des emplacements avec services complets donnant sur les montagnes. Choisissez un emplacement traditionnel pour tente ou pour véhicule de plaisance, faites l'essai d'une tente-chalet oTENTik ou optez pour la commodité d'un emplacement équipé (p. 8).

Suggestions d'itinéraires



S. Munn

AVENTURES D'UNE DEMI-JOURNÉE

LES ATTRACTIONS DE LA VILLE

Commencez votre journée par une baignade relaxante dans les eaux minérales chaudes des sources thermales **Upper Hot Springs de Banff**. Laissez-vous inspirer par une visite guidée primée du **lieu historique national Cave and Basin**, berceau des parcs nationaux du Canada. Admirez quelque 5 000 spécimens d'histoire naturelle en exposition au **lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff** avant de partir en promenade sur un sentier menant aux **chutes Bow**.

QUATRE APRÈS-MIDI EXTRAORDINAIRES

Explorez en canot la faune des **lacs Vermilion**, un splendide marécage. Parcourez un sentier tout en lacets sur le **mont Tunnel** pour obtenir les meilleures vues sur la ville de Banff. Profitez d'une balade facile pour découvrir le **canyon Sundance** ou partez à vélo à la découverte de rivières et de vallées sur la chaussée lisse du **sentier de l'Héritage**.

DES MOMENTS EN FAMILLE SUR LA BOUCLE MINNEWANKA

Savourez un pique-nique avec les enfants près du **lac Minnewanka** avant de partir en promenade sur la rive sinueuse du lac pour gagner le **canyon Stewart**. Explorez l'histoire et les vestiges d'une ancienne localité houillère sur le sentier **Lower Bankhead**. Pour vivre une expérience typiquement canadienne, passez une nuit confortable dans un emplacement de camping équipé au camping principal du **Lac-Two Jack** – votre tente est déjà prête.

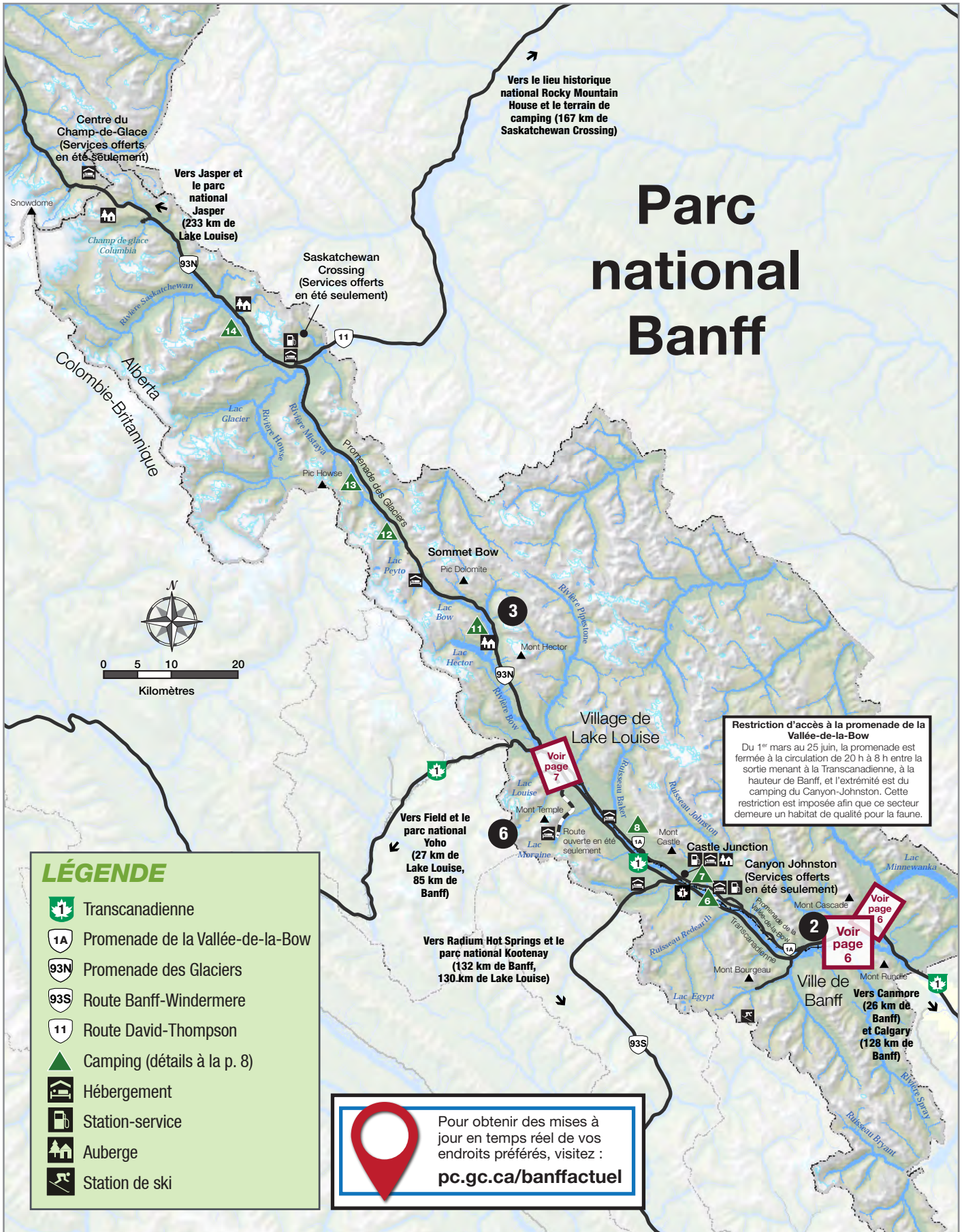
UNE JOURNÉE ENTIÈRE DE PLAISIR

LA ROUTE PANORAMIQUE

Parcourez en voiture la **promenade des Glaciers (route 93 Nord)**, une route jalonnée de 100 glaciers, de chutes étincelantes et de lacs turquoise entre **Lake Louise** et **Jasper**. Faites une randonnée pour voir de près de la glace ancienne au **chaînon Parker** et aux **chutes du glacier Bow**. Immortalisez des panoramas incomparables aux belvédères du **Glacier-Crowfoot** et du **Lac-Peyto** – sans oublier le chouchou des photographes, le **lac Herbert**. Optez pour une aventure hors du commun : empruntez la **route David Thompson (route 11)** jusqu'au **lieu historique national Rocky Mountain House** pour explorer le poste de traite historique de jour et pour dormir dans un tipi ou une tente de trappeur de nuit.

DES PAYSAGES EXCEPTIONNELS

Baladez-vous sur la **promenade de la Vallée-de-la-Bow** pour serpenter entre des prés de fleurs sauvages, des forêts tachetées de lumière et les pics étagés du **mont Castle**. Marchez près de cascades d'eau en été et sur de la glace luisante en hiver au **canyon Johnston**. Explorez l'emblématique lac Louise de toutes les façons : en canot sur ses eaux lisses, à vélo sur le **sentier de la Rivière-Bow** ou du haut de deux salons de thé historiques entourés de glaciers. En hiver, chaussez des patins, des skis ou des raquettes pour profiter du grand air. De Lake Louise, il suffit d'un court trajet pour vous rendre au **lac Moraine**, où vous pourrez photographier des eaux bleu-vert luisantes dans le décor féerique de la **vallée des Dix Pics**. Pendant l'été, visitez le lac Louise et le lac Moraine avant 9 h ou après 19 h pour éviter les foules.



Vers le lieu historique national Rocky Mountain House et le terrain de camping (167 km de Saskatchewan Crossing)

Parc national Banff

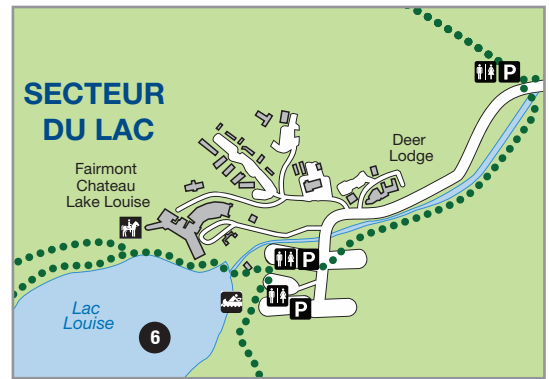


Restriction d'accès à la promenade de la Vallée-de-la-Bow
 Du 1^{er} mars au 25 juin, la promenade est fermée à la circulation de 20 h à 8 h entre la sortie menant à la Transcanadienne, à la hauteur de Banff, et l'extrémité est du camping du Canyon-Johnston. Cette restriction est imposée afin que ce secteur demeure un habitat de qualité pour la faune.

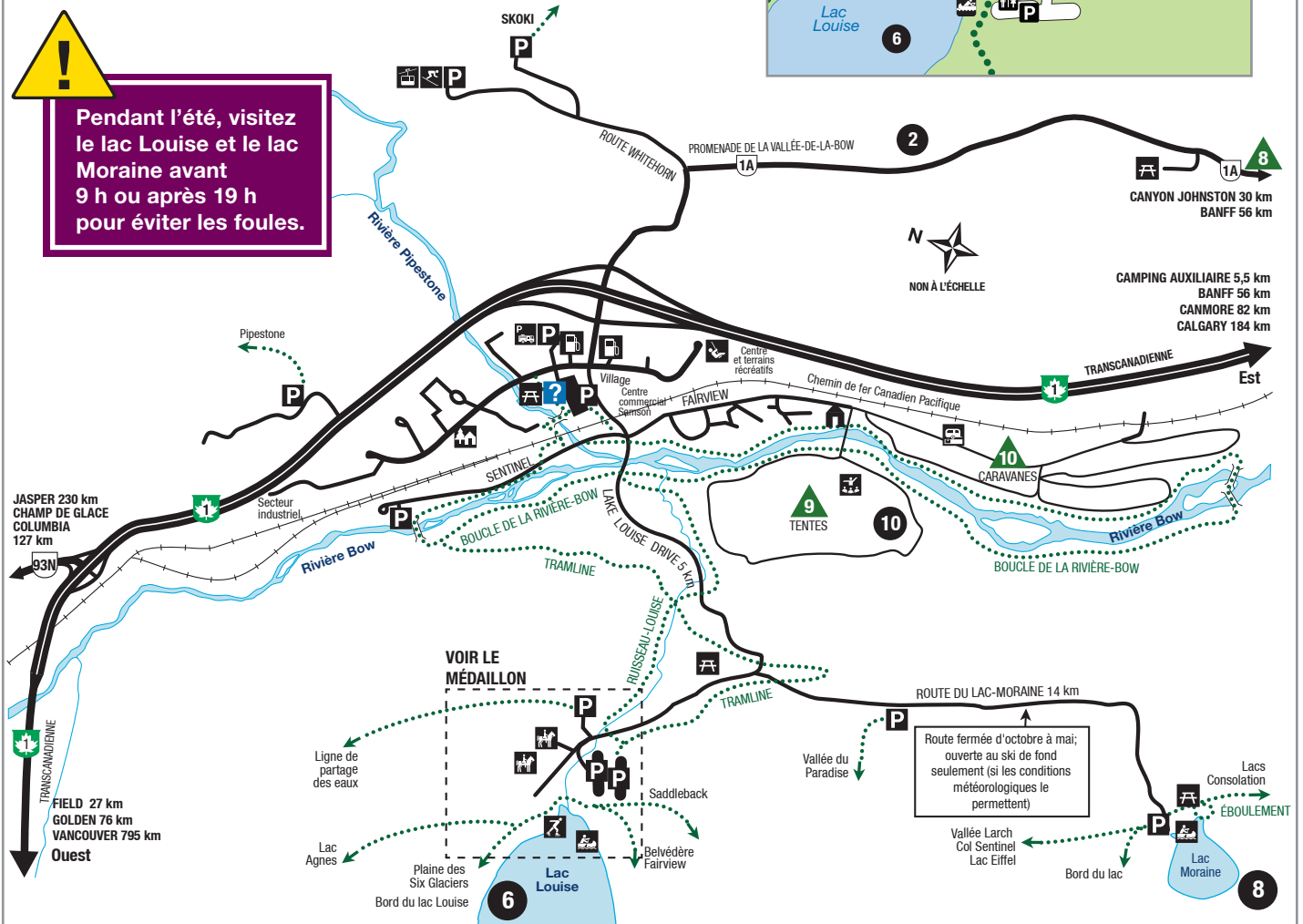
- LÉGENDE**
- Transcanadienne
 - Promenade de la Vallée-de-la-Bow
 - Promenade des Glaciers
 - Route Banff-Windermere
 - Route David-Thompson
 - Camping (détails à la p. 8)
 - Hébergement
 - Station-service
 - Auberge
 - Station de ski

Pour obtenir des mises à jour en temps réel de vos endroits préférés, visitez : pc.gc.ca/banffactuel

VILLAGE DE LAKE LOUISE



Pendant l'été, visitez le lac Louise et le lac Moraine avant 9 h ou après 19 h pour éviter les foules.



- Transcanadienne
- Promenade des Glaciers
- Sentier

SERVICES

- Gare d'autocar
- Camping
- Station-service
- Hôpital
- Auberge
- Stationnement
- POLICE Police
- Stationnement pour VR
- Poste de vidange
- Gare ferroviaire
- Centre d'accueil
- Toilettes

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

- 5 Attraction
- Canotage
- e Exposition
- Golf
- Téléphérique
- Randonnée équestre
- Belvédère
- Aire de pique-nique
- Abri de pique-nique
- Terrain de jeux
- Patinage
- Station de ski
- Théâtre

Où camper

Campings	Électricité, égout, eau	Électricité	Poste de vidange	Toilettes à chasse d'eau	Toilettes sèches	Douches	Foyers	Abris-cuisine	Eau potable	Emplacements équipés	oTENTik	Tipis/Tentes prospecteur	Interprétation	Accès universel	Dates d'ouverture	N ^{bre} d'empl.
1 Mont-Tunnel Village I															11 mai – 2 oct.	618
2 Mont-Tunnel Village II															Ouvert à l'année	188
3 Mont-Tunnel (Caravanes)															11 mai – 2 oct.	321
4 Lac-Two Jack (principal)															22 juin – 5 sept.	380
5 Lac-Two Jack (bord du lac)															11 mai – 2 oct.	74
6 Canyon-Johnston															25 mai – 25 sept.	132
7 Mont-Castle															25 mai – 11 sept.	43
8 Mont-Protection															À déterminer	72
9 Lake Louise (tentes)															30 mai – 28 sept.	206
10 Lake Louise (caravanes)															Ouvert à l'année (à compter du 1 ^{er} mai 2017)	189
11 Ruisseau-Mosquito															1 ^{er} juin – 10 oct.	32
12 Silverhorn															À déterminer	45
13 Lacs-Waterfowl															24 juin – 5 sept.	116
14 Ruisseau-Rampart															1 ^{er} juin – 10 oct.	50
15 Lieu historique national Rocky Mountain House															10 mai – 30 sept.	43

Les campings dont le nom apparaît dans les cases ombragées acceptent les réservations. Pour connaître les tarifs, visitez le site : parcscanada.gc.ca/banffcamping

VOUS COMPTEZ FAIRE DU CAMPING DANS UN PARC NATIONAL?

Réservez en ligne ou appelez à l'avance pour obtenir de l'information ou pour réserver.

Les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et Kootenay ainsi que le parc national des Lacs-Waterton offrent des expériences de camping extraordinaires dans des installations variées, depuis des parcs de caravanning avec services complets jusqu'à des campings rustiques. Il est possible de réserver un grand nombre d'emplacements, et la plupart s'envolent rapidement. Appelez à l'avance ou consultez notre site pour obtenir des recommandations et pour vous renseigner sur les emplacements de camping, les oTENTiks et les emplacements équipés disponibles.

1-877-RÉSERVE (1-877-737-3783) OU RESERVATION.PC.GC.CA

CAMPING DANS L'ARRIÈRE-PAYS

Le parc national Banff vous offre des sentiers de l'arrière-pays qui figurent parmi les plus emblématiques du pays. Rendez-vous à un comptoir de renseignements de Parcs Canada pour obtenir de l'information, faire des réservations et vous procurer votre permis d'accès à l'arrière-pays (voir p. 15).

parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays



RÈGLEMENTS DU PARC

Profitez des parcs nationaux tout en obéissant aux règlements. Vous contribuerez ainsi à la protection des visiteurs, des paysages et de la faune :

- **Gardez vos animaux de compagnie en laisse en tout temps.** Ramassez leurs excréments et jetez-les à la poubelle.
- **Ne prenez que des photos.** Il est illégal de cueillir des fleurs ou des champignons, d'abattre des arbres, de couper des branches, d'enlever des roches et des artefacts culturels ou de nuire de quelque autre manière aux objets naturels ou aux organismes vivants.
- **Respectez vos voisins.** La consommation d'alcool est interdite dans les lieux publics et les aires de fréquentation diurne. Les campings sont également frappés d'une interdiction relative à l'alcool pendant le couvre-feu quotidien, soit de 23 h à 7 h. Pendant les longues fins de semaine, l'alcool est interdit dans tous les campings.
- **Évitez les secteurs fermés au public.** Parcs Canada émet des ordonnances de fermeture et de restriction lorsque la sécurité des visiteurs est compromise ou que la faune a besoin de protection supplémentaire. Les zones touchées sont délimitées par des panneaux.
- **Soyez prudent si vous faites du feu.** Les feux de camp ne sont autorisés que dans les secteurs désignés qui renferment des foyers ou des enceintes en métal. Éteignez complètement votre feu. Évitez de l'alimenter avec du bois mort, de l'écorce ou des branches.
- **Achetez un permis de pêche.** Les pêcheurs à la ligne doivent détenir un permis de pêche de parc national, qu'ils peuvent se procurer à un comptoir de renseignements de Parcs Canada. Les permis provinciaux ne sont pas valides dans les parcs nationaux.
- **Vous aimez la navigation de plaisance?** Les embarcations à moteur sont interdites sur tous les lacs du parc, sauf le lac Minnewanka. **NETTOYEZ – DRAINEZ – SÉCHEZ.**
- **Les véhicules à moteur hors-route ne sont pas permis.**
- **Les drones à usage personnel ne sont pas autorisés** dans les parcs nationaux.
- **Les armes à feu sont interdites dans les parcs nationaux.** Cela comprend les armes à air comprimé, les artifices d'effarouchement des ours, les arcs, les frondes et tout autre objet semblable.
- **Vous ne pouvez camper que dans les campings désignés.** Il est défendu de dormir dans votre voiture ou votre véhicule de plaisance au bord de la route ou dans les voies d'arrêt, ou encore de monter votre tente à l'extérieur des campings.



LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

Les gardes de parc sont chargés d'appliquer la réglementation des parcs nationaux en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (parcsCanada.gc.ca/reglements-montagnes).

Ils sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Appelez-les pour signaler toute infraction.

1-888-927-3367 (parcs Banff, Yoho et Kootenay et parc des Lacs-Waterton)

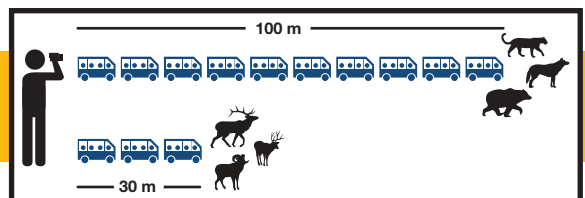
1-877-852-3100 (parc Jasper et parcs du Mont-Revelstoke et des Glaciers)

Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.



Donnez-nous de l'espace.

Ne vous approchez jamais d'un animal sauvage.





LA FAUNE DU PARC NATIONAL BANFF A BESOIN DE VOTRE AIDE.

Les parcs nationaux protègent des paysages typiquement canadiens, de même que les écosystèmes dont dépendent les espèces sauvages pour leur survie. Chaque fois que des visiteurs dérangent ou attirent des animaux sauvages, les parcs nationaux perdent de leur caractère naturel. Le personnel de Parcs Canada fait tout en son pouvoir pour assurer votre sécurité et pour protéger la faune des parcs nationaux. En étant mieux renseigné sur la faune, vous pourrez faire en sorte que vos rencontres avec des animaux soient des expériences positives pour vous et des événements sans conséquence pour eux.

La nourriture humaine tue la faune.



Les animaux sauvages mettent peu de temps à trouver la nourriture, les produits parfumés et les déchets laissés sans surveillance. Ces sources de nourriture non naturelles leur enseignent que, en s'approchant des humains, ils peuvent obtenir un repas facile.



Une fois qu'ils ont pris goût à de la nourriture humaine, les animaux sauvages cherchent par tous les moyens à s'en procurer d'autre. Ils adoptent souvent un comportement agressif qui pourrait compromettre votre sécurité et celle des autres. Ces animaux n'hésiteront pas à venir fouiner dans votre aire de pique-nique pour obtenir de la nourriture ou des déchets qui traînent.

Les animaux qui goûtent à de la nourriture humaine ou à des déchets adoptent un comportement agressif qui pourrait menacer votre sécurité et mettre leur vie et la vôtre en danger.

Ne laissez jamais traîner d'ordures. Placez vos déchets au bon endroit.

Les animaux sauvages se nourrissent des déchets qu'ils trouvent. Laisser traîner des ordures, c'est en quelque sorte nourrir la faune. Déposez immédiatement tous vos déchets et vos articles recyclables dans des poubelles à l'épreuve de la faune.



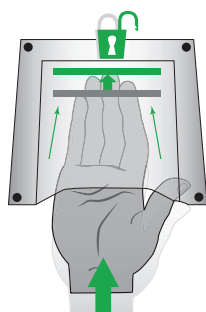
- Si vous voyez des ordures ou des articles recyclables qui traînent à Banff, composez le 403-762-1218 entre 8 h et 18 h pour en informer les Services des règlements municipaux (service accessible sept jour sur sept).
- Après 18 h, appelez le Service de répartition de Parcs Canada à Banff au 403-762-1470.



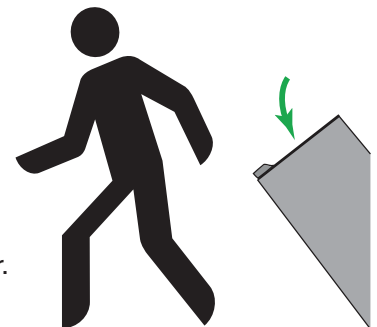
Mode d'emploi des poubelles à l'épreuve de la faune.

Les poubelles du parc national Banff sont à l'épreuve de la faune.

1) Pour les ouvrir, placez la main sous la poignée et poussez la languette de métal jusqu'au fond pour libérer le verrou.



2) Assurez-vous que le couvercle est bien fermé avant de partir.



Rangez vos provisions et vos produits parfumés comme il se doit.

Pour que votre emplacement soit jugé propre, il doit être exempt de tout ce qui pourrait attirer la faune (la nourriture, les déchets, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés) comme, par exemple, ceux indiqués ci-dessous :



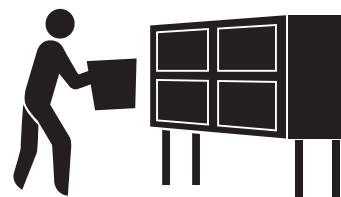
- Glacières – pleines ou vides;
- Nourriture – emballée, non emballée ou dans des contenants;
- Ordures et emballages;
- Vaisselle, chaudrons et ustensiles – propres ou sales;
- Contenants à boissons vides;
- Nourriture et bols de nourriture pour animaux de compagnie – pleins ou vides;
- Bouteilles et canettes – ouvertes ou non;
- Produits parfumés – tous les produits (shampooing, dentifrice, bougies, citronnelle, détergent à vaisselle, écran solaire, baume pour les lèvres, linges à vaisselle);
- Barbecues – propres ou sales;
- Tout autre article qui sert à la préparation des repas ou qui dégage une odeur.



TOUS les produits parfumés et les articles liés à la nourriture DOIVENT être rangés dans votre voiture,



dans un véhicule de plaisance ou une roulotte à parois rigides,



ou dans le casier à provisions d'un camping.

Ne laissez jamais de nourriture ou d'objets odorants sans surveillance ou dans une tente.

Gardez votre emplacement de camping ou votre aire de pique-nique propre.

Une fois le repas terminé, vous DEVEZ ranger la nourriture, les articles associés à la nourriture et les articles parfumés dans :

- un véhicule, une roulotte ou une autocaravane à parois rigides (et non une tente ou une tente-roulotte);
- les casiers à provisions du camping

Les objets non liés à la nourriture, par exemple les chaises de parterre, les tables ou les lanternes, peuvent être laissés dehors. Les objets tels que les glacières, les réchauds, les linges à vaisselle et le dentifrice doivent être rangés en lieu sûr.

Videz vos eaux grises (eau de vaisselle) dans un évier extérieur ou au poste de vidange.



La nourriture, les articles liés à la nourriture et les produits parfumés DOIVENT être rangés.



Les glacières, les réchauds et la vaisselle (propre ou sale) DOIVENT être rangés.

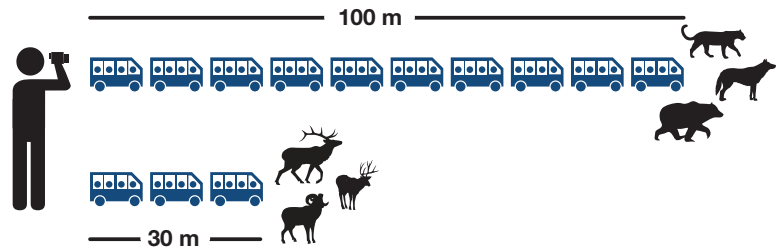


Les objets non liés à la nourriture peuvent être laissés dehors.

Ne cédez jamais à la tentation d'attirer des animaux sauvages ou de vous en approcher. Donnez-leur de l'espace.



Évitez d'entourer l'animal, d'envahir son espace ou de le suivre. Servez-vous d'un téléobjectif ou montrez-le dans son milieu naturel et agrandissez l'image plus tard.



Photographiez la faune de l'intérieur d'un véhicule ou à une distance sûre :

- 30 m dans le cas des chevreuils, des wapitis, des orignaux et des mouflons d'Amérique;
- 100 m dans le cas des cougars, des ours, des coyotes et des loups.



Abstenez-vous de faire des bruits qui feront sursauter l'animal pour obtenir une meilleure photo.

Si vous le faites bouger, vous êtes trop près.

Si vous voyez un animal au bord de la route

Ralentissez.

Si vous vous arrêtez (il est déconseillé de le faire, par mesure de sécurité pour la faune) :

- Demeurez conscient de la circulation qui vous entoure.
- Rangez votre voiture à un endroit sûr.
- Allumez vos feux de détresse pour prévenir les autres conducteurs.
- **Restez dans votre véhicule.**
- Observez l'animal quelques instants, prenez rapidement une photo et poursuivez votre route!
- En cas d'embouteillage, passez votre chemin. La situation est dangereuse pour les humains et pour les animaux.



Sécurité en présence d'animaux de compagnie

- Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse en tout temps.
- Ils attirent les animaux sauvages et peuvent se faire attaquer par des carnivores (ours, cougars, loups et coyotes) s'ils sont laissés dehors sans surveillance, surtout la nuit.
- Ne laissez jamais de nourriture pour animaux de compagnie dehors. Avant de vous éloigner, rangez les bols de nourriture, qu'ils soient vides ou pleins. Prenez aussi l'habitude de le faire avant d'aller vous coucher.

Sécurité des enfants

Les enfants pourraient attirer l'attention d'un prédateur et se faire attaquer.

- Gardez-les en tout temps près de vous et à portée de vue.
- Empêchez-les de jouer à l'intérieur ou à proximité de parcelles de végétation haute ou dense.
- Ne les encouragez jamais à caresser un animal, à lui donner à manger ou à se faire prendre en photo à ses côtés.

Sécurité en montagne

En montagne, le temps imprévisible peut changer l'état des routes et des sentiers en un instant. Vous pourriez aussi rencontrer un animal sauvage à tout moment, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez. Voici quelques précautions à prendre pour que votre séjour soit à la fois sécuritaire et agréable :

- Avant de partir, renseignez-vous sur l'état des sentiers (parcscanada.gc.ca/sentiersbanff) et des routes (composez le **511** ou consultez le site alberta511.ca).
- Respectez les limites de vitesse et guettez la présence d'animaux sauvages au bord de la route, même le long des tronçons clôturés. Certains animaux (ours, cougars) arrivent facilement à grimper au-dessus de la clôture.
- Restez sur les routes et les sentiers désignés ainsi que sur les autres chaussées dures.
- Faites du bruit sur les sentiers pour prévenir la faune de votre présence.
- Restez conscient de votre entourage. Les écouteurs vous empêchent d'entendre la faune et accroissent les risques de rencontres dangereuses.
- Les animaux du parc sont actifs en toute saison – même les ours peuvent sortir de leur hibernation en hiver. Apprenez à vous servir du gaz poivré, transportez-en une bombonne et gardez-la à portée de main. Regardez la vidéo suivante : parcscanada.gc.ca/gaz-poivre.
- Tenez-vous loin des falaises, des saillies rocheuses et des eaux vives.
- Faites des recherches et planifiez bien vos excursions avec coucher. Tenez compte des restrictions, des fermetures et des conditions d'avalanche, et procurez-vous les permis exigés pour accéder à l'arrière-pays. Consultez les sites avalanche.pc.gc.ca et parcscanada.gc.ca/banff-arrierepays pour obtenir des conseils de sécurité.
- Remettez votre itinéraire à quelqu'un. Souvent, les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas en milieu sauvage.

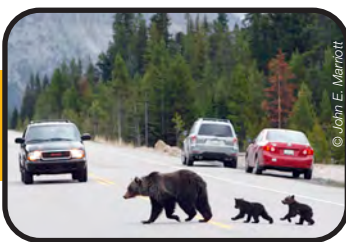
Il est illégal de nourrir, d'attirer ou de déranger un animal sauvage dans un parc national. Les contrevenants sont passibles de poursuites en justice, et les amendes peuvent aller jusqu'à 25 000 \$.

Pour en savoir davantage sur la sécurité en présence d'animaux sauvages

Passez prendre un exemplaire des publications *Ils sont sauvages... c'est dans leur nature* et *Les ours et les humains* à un comptoir de renseignements de Parcs Canada ou consultez le site parcscanada.gc.ca/depliants-banff.

Également offert en anglais, en chinois, en japonais et en coréen.

Pour signaler un loup, un ours ou un cougar, composez le 403-762-1470.



Ralentissez, mes oursons vivent ici.

Respectez les limites de vitesse.





FAITES CONNAISSANCE AVEC LES INTERPRÈTES

Vous voulez en savoir davantage sur le patrimoine naturel et culturel exceptionnel de ce secteur? Laissez des interprètes bien renseignés vous dévoiler les récits des aires protégées de Parcs Canada.

Vous trouverez ces sympathiques interprètes dans les campings et les aires de fréquentation diurne tout au long de l'été et dans les lieux historiques nationaux à différentes périodes de l'année.

Consultez le site parcscanada.gc.ca/banff-interpretation pour obtenir plus d'information sur les expériences d'interprétation offertes dans le parc national Banff et les lieux historiques nationaux.

Pour obtenir la liste des activités spéciales, consultez le site parcscanada.gc.ca/pnb-calendrier

EXPLOREZ AVEC UN ENFANT D'ÂGE PRÉSCOLAIRE

Parka a très hâte de faire découvrir à vos enfants toutes les merveilles qui se trouvent dans les aires protégées de Parcs Canada. Ce vaillant petit castor est prêt à accueillir toute votre famille dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. Parka encourage les enfants à explorer le monde qui les entoure, que ce soit en faisant une randonnée sur des sentiers en nature ou en revivant le passé dans un lieu historique ou un fort.



ES-TU ÂGÉ DE 6 À 11 ANS?

Jette un coup d'œil aux livrets des Xplorateurs de Parcs Canada. Tu y trouveras toutes sortes de suggestions d'activités amusantes! Il y a six livrets différents : celui du parc national Banff, celui de Lake Louise, celui de la promenade des Glaciers, celui du lieu historique national Cave and Basin, celui du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff et celui du lieu historique national Rocky Mountain House.



BÉNÉVOLAT DANS LE PARC NATIONAL BANFF




Êtes-vous à la recherche d'une expérience unique en son genre pendant votre séjour dans le parc national Banff? Les bénévoles contribuent grandement au caractère inviolé du parc, et ils jouent un rôle essentiel dans la sécurité des visiteurs et de la faune.

Le bénévolat est accessible à tous – pour en apprendre davantage et pour vous inscrire :

parcscanada.gc.ca/banff-benevole



VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LE PARC NATIONAL BANFF?

Consultez la page  facebook.com/pnBanff ou le fil  twitter.com/pnBanff ou  instagram.com/parcs.canada. Vous trouverez les dépliants qui suivent en ligne (parcscanada.gc.ca/depliants-banff) ou dans un comptoir de renseignements de Parcs Canada.



VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES?

PARC NATIONAL BANFF

Centre d'accueil du parc national Banff :
224, avenue Banff
403-762-1550

Du 1 ^{er} janv. au 4 mai	De 9 h à 17 h	7 jours sur 7
Du 5 mai au 9 oct.	De 8 h à 20 h	7 jours sur 7
Du 10 oct. au 31 déc.	De 9 h à 17 h	7 jours sur 7

(Fermé le 25 décembre)

Gare ferroviaire de Banff :
327, avenue Railway

Du 1 ^{er} janv. au 31 déc.	De 9 h à 17 h	7 jours sur 7
-------------------------------------	---------------	---------------

(Fermé le 25 décembre)

Centre d'accueil de Lake Louise :
201 Village Road (centre commercial Samson)
403-522-3833

Du 1 ^{er} janv. au 30 avril	De 9 h à 16 h 30	7 jours sur 7
Du 1 ^{er} au 31 mai	De 9 h à 17 h	7 jours sur 7
Du 1 ^{er} juin au 30 sept.	De 8 h 30 à 19 h	7 jours sur 7
Du 1 ^{er} oct. au 31 déc.	De 9 h à 17 h	7 jours sur 7

parcscanada.gc.ca/banff

Banff Lake Louise Tourism: 403-762-8421
banfflakelouise.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL JASPER

Centre d'information du parc national Jasper :
780-852-6176 / pc.gc.ca/jasper
Tourism Jasper : 780-852-6236
jasper.travel (en anglais seulement)

PARC NATIONAL KOOTENAY

Centre d'accueil du parc national Kootenay :
250-347-9505 / pc.gc.ca/kootenay
Tourism Radium/Radium Chamber of Commerce :
1-888-347-9331 tourismradium.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL YOHO

Centre d'accueil du parc national Yoho :
250-343-6783 / pc.gc.ca/yoho
Tourism Golden : 1-800-622-4653
tourismgolden.com (en anglais seulement)
field.ca (en anglais seulement)

PARCS NATIONAUX DU MONT-REVELSTOKE ET DES GLACIERS

Centre de la découverte du Col-Rogers :
250-837-7500 / pc.gc.ca/glacier • pc.gc.ca/revelstoke
Tourism Revelstoke : 1-800-487-1493
seerevelstoke.com (en anglais seulement)

PARC NATIONAL DES LACS-WATERTON

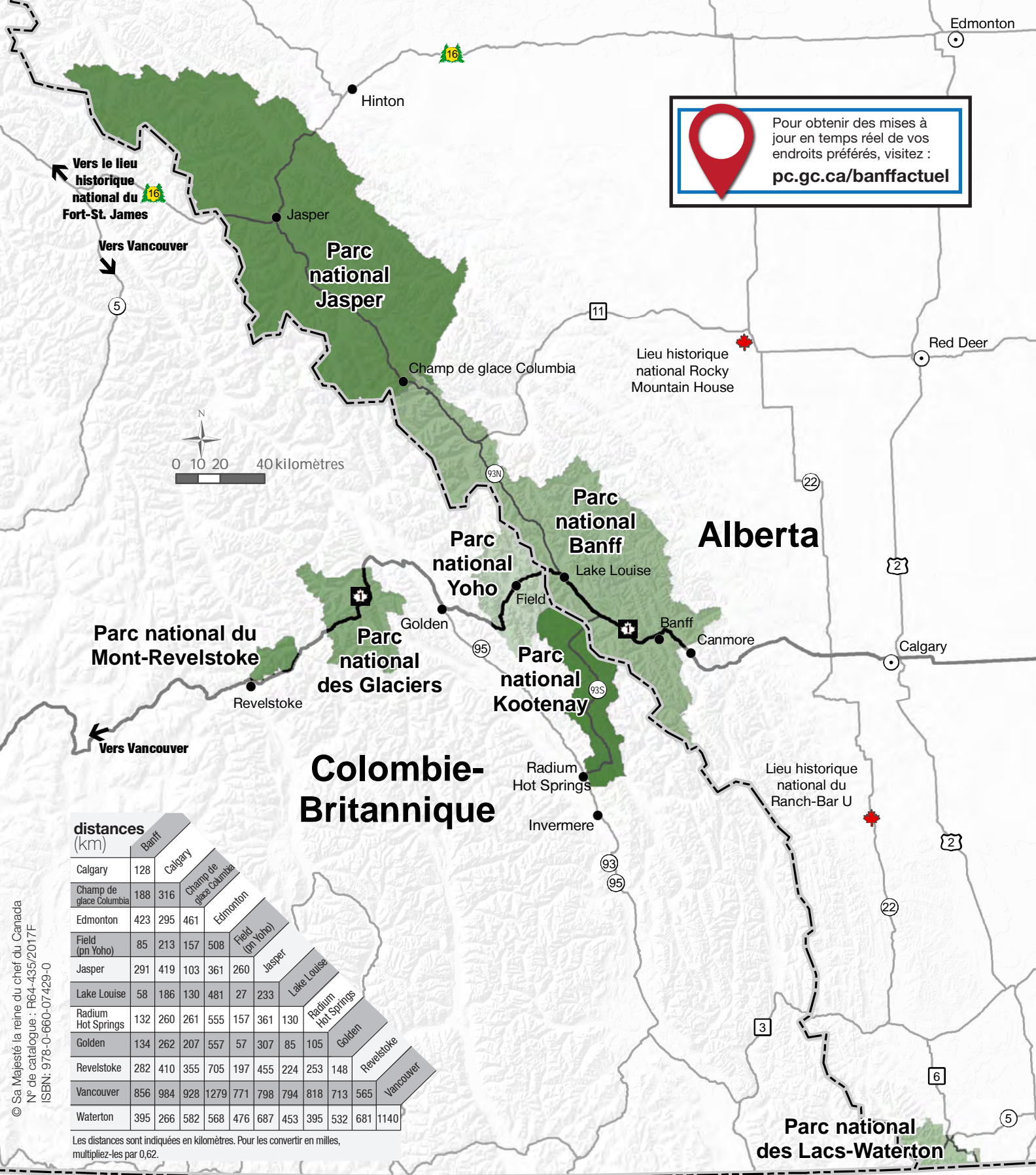
Centre d'accueil du parc national des Lacs-Waterton :
403-859-5133 / pc.gc.ca/waterton
Waterton Chamber of Commerce
mywaterton.ca (en anglais seulement)



La nourriture humaine tue la faune.

Il est interdit de laisser traîner des ordures.





Pour obtenir des mises à jour en temps réel de vos endroits préférés, visitez : pc.gc.ca/banffactuel

© Sa Majesté la reine du chef du Canada
 N° de catalogue : R64-435/2017F
 ISBN : 978-0-660-07429-0

Faune dans le secteur
Obéissez à la limite de vitesse

Wildlife in Area
Obey Speed Limit

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911
 (Police, feu et ambulance)

État des routes : Composez le 511 en Alberta ou le 1-800-550-4997 en Colombie-Britannique.
 (en anglais seulement)

Les téléphones cellulaires ne sont pas fiables dans les parcs des montagnes.